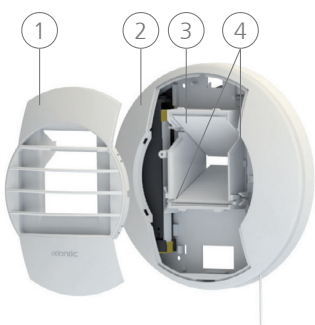


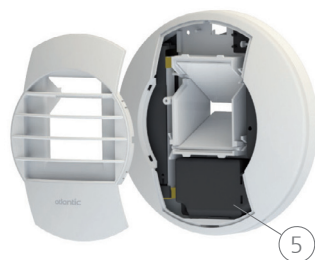
ENTRETIEN BOUCHE ET ENTRÉE D'AIR

Votre logement est équipé de bouches d'extraction et d'entrée d'air nécessitant un entretien régulier afin de conserver toute leur efficacité. Cet entretien doit être réalisé au minimum une fois par an pour les bouches d'extraction.



La bouche ne doit pas être retirée du conduit pour procéder à l'entretien

- Déboîter la grille (1) de la bouche (2) et retirer le canal (3) sans déboîter les volets
- Nettoyer la grille et le canal à l'eau savonneuse et rincer
- Remonter le canal (3) en prenant soin de bien positionner les axes des volets (4) dans les fourchettes des actionneurs
- Remonter la grille sur la bouche



Bouches avec commande électrique 230 V ou 12 V

Attention : avant toute intervention sur la bouche, il est impératif de couper l'alimentation au tableau électrique (tension 230 V ~ permanente)

Sur la bouche alimentée en 230 V, le capot (5) ne peut être retiré que par un professionnel.



Bouches avec commande à piles

Vérifier annuellement l'usure des piles : lorsque le volet ne s'ouvre plus correctement (plus de bruit moteur), les piles doivent être changées.

Changement des piles : insérer les 3 piles 1.5V (types LR6 ou AA) dans le boîtier de connexion des piles (6)



Bouche d'insufflation

La bouche ne doit pas être retirée du conduit pour procéder à l'entretien

Nettoyer la bouche d'insufflation avec une éponge humide (ne pas modifier la position initiale de la grille).

Entrée d'air

Attention : aucun élément fonctionnel ne doit être démonté pour procéder à l'entretien.



Nettoyer l'entrée d'air et ses éléments complémentaires éventuels (socle, capot, rallonge acoustique) avec une éponge humide (ne pas utiliser de produit détergent).